

**PROGRAMME DE FORMATION
AIPR - Profil opérateur**

DATES DE LA FORMATION	A définir
DUREE DE LA FORMATION	7 à 14 heures selon le profil du stagiaire
PUBLIC	L'action de formation est ouverte à toute personne travaillant à proximité des réseaux souterrains ou aériens (opérateurs ou conducteurs d'engins, manœuvres etc...)
PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis scolaire exigé • Exercer une activité en lien avec les réseaux
OBJECTIFS DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la délivrance de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) conformément à la réforme anti-endommagement des réseaux. - Etre préparé à la passation du test QCM AIPR du ministère de la transition écologique et solidaire.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situer son rôle, et expliciter ses responsabilités, - identifier les différents types de réseaux et les risques liés à ces derniers, - Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection applicables à chaque situation - Identifier les affleurants, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs, - Identifier une situation à risque ou non conforme et avertir son responsable, - Maintenir le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée des travaux, - Appliquer les procédures en cas d'accident.
MODALITES D'ADMISSION	<p>Préalablement au démarrage de la formation, un bilan de positionnement est réalisé et permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valider la motivation du candidat pour suivre la formation proposée, • Se rendre compte du niveau de connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation.
MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT	<p><u>Moyens pédagogiques mis en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Séances de formation théorique en salle équipée d'un vidéoprojecteur - Support de cours multimédia et vidéo - Evaluation diagnostique et formative à partir de QCM - Livret de formation remis à chaque stagiaire <p><u>Moyens d'encadrement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateurs confirmés dans la formation AIPR
LIEU DE LA FORMATION	<p>Plusieurs lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site d'évolution de Changis sur Marne - Site de Paris - rue du Louvre
MODALITES DE SUIVI	Feuille de présence émarginée par le stagiaire et le formateur
CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES ACQUISES DURANT LA FORMATION	Passation du test AIPR - profil opérateur.
SANCTION DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - certificat de réussite à l'examen AIPR sous réserve des résultats obtenus - Attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

I : La réglementation

- Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétences
- Les acteurs d'un projet de travaux
- La responsabilité de l'opérateur
- La responsabilité de l'encadrant

II : Gestion et préparation du chantier :

- la DICT et le guichet unique
- le marquage piquetage

II : Les réseaux concernés par l'AIPR

- Les différents types de réseaux
- La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles

III : Environnement et bonnes pratiques

- Analyse de l'environnement
- EPC et EPI
- Identification les affleurants
- Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision
- Les distances minimales d'approche sur réseaux
- Les techniques de travaux adaptées

IV : Anomalies ou accidents :

- Le repérage des anomalies
- La règle des 4A : Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir

V : Préparation et entraînement au test QCM-AIPR